ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 12:43

Date de publication : lundi 23 juin 2025 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GEORGES DE BAROILLE du 17/06/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : CACVA INVEST

Siège : 110 C Route de Pierre Bleue, 42510 ST GEORGES DE BAROILLE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ROANNE

Capital : 1 000 €

Objet : – la prise de participation dans toutes structures ;

– l'animation, la gestion, la direction technique, administrative, comptable, informatique, commerciale, juridique, financière et sociale (paie et gestion du personnel) des filiales ;

– la réalisation de toutes prestations de services en faveur des entreprises,

– la prise, le dépôt, l'exploitation, de tous brevets, marques, licences, procédés en tous pays ;

– l'achat et la vente de tous produits et articles nécessaires au fonctionnement des sociétés du Groupe ;

– la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet ;

– l'acquisition, l'édification de tous biens immobiliers, la prise à bail ou à titre de crédit-bail, la propriété, la gestion,

l'administration, la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que leur exploitation notamment par bail, location ou sous-location ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

– la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

– la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

– la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

– toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Anthony DUBIEN, demeurant 110 C Route de Pierre Bleue, 42510 ST GEORGES DE BAROILLE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/31a7d131-f5b7-4727-96b8-386558b1dd2d-form-instance